

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU CFTC-SNAPE

Le 10 octobre 2016 à 19h00, les membres du Syndicat National des Artistes et du Personnel d'Église CFTC-SNAPE ont tenu une Assemblée Générale Extraordinaire à la Fédération CFTC-CSFV, 34 Quai de la Loire, 75019 PARIS.

28 adhérents étaient présents.

Le Président, Jean François HATTON ouvre la séance et explique les raisons de la modification de l'article X des statuts : cela assure d'avoir un représentant de chaque structure (musicien et personnel) au sein du Conseil.

Après dépouillement des votes, Xavier LEBRUN annonce l'unanimité des 91 suffrages exprimés en faveur de cette modification.

L'article X est donc complété comme annoncé dans le courrier de convocation :

« Le Syndicat est représenté par un Conseil de dix membres maximum, dont 8 élus à bulletin secret en Assemblée Générale et 2 désignés par le Conseil précédent. Les membres désignés -1 représentant les Artistes et 1 le Personnel d'Église- le sont pour deux ans. Un membre désigné peut être reconduit pour deux autres années. Ce Conseil élit le Bureau (...) »

Rapport moral de l'année 2016

Voici donc le premier anniversaire de notre structure qui regroupe les Artistes Musiciens et le Personnel, tous étant au service de l'Église.

Chaque membre du Conseil se présente.

Le but de cette fusion opérée l'an dernier était de regrouper nos forces et elles ne sont pas de trop pour tout ce qui s'est passé, est en cours ou en devenir :

- Nous vous épargnons les multiples étapes administratives, fastideuses, pour être reconnus en tant que nouvelle structure... La CFTC a validé notre existence courant février.
- Des nouveautés telles que la Complémentaire Santé obligatoire à partir de janvier 2016, l'information a été diffusée sur le blog, également via un mailing aux adhérents ; il n'y a pas eu de courrier, car l'idéal serait que les adhérents s'abonnent à la newsletter du blog afin d'éviter l'envoi de mailings...
- La branche professionnelle des salariés de l'Église, dont l'Accord de Méthode et la Lettre d'Intention ont été signés par le SNAPE le 8 février dernier ; à cette occasion, le SNAPE était mandaté par la Fédération pour cette signature à la Conférence des Évêques. Nous sommes soutenus dans cette démarche de longue haleine qui s'étend de 2016 à 2018 par Alain DELEU, Président honoraire de la CFTC, et Xavier GUILLOTEAU, Délégué du Personnel dans le diocèse de Poitiers.

- La défense des droits de chacun, que ce soit : * dans leur situation individuelle (nous avons essayé de répondre au mieux aux demandes d'une vingtaine d'adhérents concernant des conflits professionnels cette année)

* ou dans des situations collectives (présence à des réunions de négociation d'accord de protocole pré-électoraux pour élire des Représentants du Personnel, conseil pour négocier des accords collectifs...)

- L'anticipation des élections dans les Très Petites Entreprises (TPE), telles que les paroisses, ceci afin d'assurer la représentativité de la CFTC pour les 4 années à venir (mailing aux adhérents et diffusion sur le blog). N'hésitez pas à en parler autour de vous d'ici fin novembre !

Nous avons travaillé à avoir davantage de visibilité :

- Expérience de cartes de visite pour chacun des Conseillers,
- Articles annonçant l'existence du SNAPE : * dans les revues de la CFTC *Impulsion* de la Fédération et *le Petit Journal* de la région Île de France.

* dans La Lettre du Musicien.

- Annonce de la signature de l'accord de méthode par mailing : à toutes les Unions Départementales de la CFTC, également au Personnel d'Église de quelques diocèses.

De ce fait, nous commençons à nous développer un peu en régions : en additionnant les effectifs des 2 structures qui ont fusionné, nous sommes en petite diminution (145 adhérents, soit 9 de moins), mais nous augmentons dans 7 régions, sommes stables sur 1 et en diminution sur 4). Le Personnel reste autour de 25, mais il y a des départs et des arrivées...

Chaque adhérent devrait se sentir partie prenante pour convaincre des collègues de nous rejoindre et c'est la raison du tract que nous joignons à nos vœux de début d'année. Ce tract n'est pas fait pour que vous nous donniez à nouveau vos coordonnées (sauf si elles ont changé), il est destiné à être donné à quelqu'un susceptible de nous rejoindre.

Implication dans les rendez vous donnés par la CFTC:

- fin novembre 2015, Congrès Confédéral de 4 jours à Vichy (SNAPE représenté par Olivier DEKEISTER et Ann Dominique MERLET)
- 6 septembre 2016 : Garden Party de la Fédération (SNAPE représenté par Olivia DEBUISSON et Olivier DEKEISTER et Ann Dominique MERLET, suivi d'un compte rendu sur le blog)
- 13 septembre 2016 : rencontre à Tarbes avec les membres des Sanctuaires de Lourdes, à l'occasion du Congrès de leur Union Départementale (SNAPE représenté par Olivier DEKEISTER, suivi d'un compte rendu sur le blog)
- 5 octobre 2016 : Comité National de la Fédération (SNAPE représenté par Olivia DEBUISSON)

Au niveau de notre structure, nous avons organisé :

- une rencontre conviviale à la chandeleur, à laquelle les musiciens sont habitués ;
- la réédition de l'annuaire en concertation avec Béatrice PIERTOT. Cette année, il comporte 74 noms sur 145 adhérents ; en 2014, il y avait 69 inscrits pour 121 musiciens.
- le Conseil a tenu 3 réunions, la dernière portant sur des guestions musicales.
- les Secrétaire et Trésorière ont eu des entrevues fréquentes (2 à 3 fois par mois), ne serait ce que pour transmettre les chèques d'adhésion ;
- le Président et la Secrétaire ont eu de nombreux échanges téléphoniques, parfois tous les jours...
- nombreux mails entre conseillers, ainsi que pour le comité financier.

La Secrétaire a suivi plusieurs formations, afin d'être à même d'assumer ses responsabilités :

- Formation Initiale des Élus et Mandatés, FIME.
- Formation de Dirigeant de structure (obligatoire, selon les statuts de la CFTC).
- Formation sur les bases du Droit du Travail.

Pour rappel, chaque adhérent a la possibilité de se former afin de pouvoir se défendre et conseiller au mieux ses collègues autour de lui.

Merci aux membres du Conseil qui ont accepté de s'engager et œuvrent chacun à leur façon pour que ce syndicat continue à exister.

Merci également à François BORIE, qui a continué à assurer la défense de nos collègues et à tenir la page Facebook ainsi qu'à Éric LEROY, qui tient à jour le blog avec dynamisme.

Merci à ceux qui ont pu venir ou qui ont envoyé leur pouvoir!

Jean-François HATTON, Président Ann Dominique MERLET, Secrétaire

Approbation du rapport moral à l'unanimité

Rapport financier de l'année 2015

Présentation par Ann Dominique MERLET, Trésorière en 2015

SNPAMC		Personnel d'Eglise	
Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Cotisations reçues 6750,00	Reversements à CFTC 5054,94	Cotisations reçues 1672,00	Reversements à CFTC 1400,07
Dons 95,00	Achats 134,05		Achats 45,00
Produits financiers 209,58	Autres charges externes 350,05		
	Autres services extérieurs 1196,34		Autres services extérieurs 159,32
Résultat d'exploitation + 319,20 euro		Résultat d'exploitation + 67,61 euro	

Le rapport financier est approuvé et les résultats d'exploitation (319,20 + 67,61) sont affectés en report à nouveau.

La séance se conclut par un buffet offert par la Fédération!